

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1891

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

SUCESSEUR DE FR. GOBBAERTS

Rue de la Limite, 21.

1891

JETONS AU TYPE DE L'OURS

OU DE

« LA MALLE BESTE ».

 PLANCHE XII.

Ainsi que l'écrivait, au début d'une étude spécialement consacrée à ces piécettes, l'un des savants auteurs de l'*Histoire du jeton au moyen âge*, M. J. ROUYER, « les jetons du moyen âge, au type de l'ours, ont plusieurs fois piqué la curiosité des antiquaires (1). »

Il y a plus d'un siècle que l'anglais SNELLING (2) les signalait ; plus tard, MM. DE LONGPÉRIER (3), DE FONTENAY (4), BELLOT-HERMENT (5) ont cherché à en expliquer le type, à l'aide de certaines légendes toulousaines ou barroises (6).

(1) *Mélanges de numismatique*, 1875, p. 473. Un tiré-à-part de ce travail a été gracieusement mis à notre disposition par notre confrère, M. A. de Witte.

(2) *A crew of the origin, nature and use of jettons or counter*, Londres, 1769. (Cité par M. ROUYER.)

(3) *Encyclopédie du XIX^e siècle*, 1837, V^o *Amulette*; *Revue française de numismatique*, 1859, p. 207; *Œuvres d'A. de Longpérier*, t. V, p. 79.

(4) *Mémoires de la Société Éduenne*, 1845. (Cité par M. ROUYER.)

(5) *Histoire de la ville de Bar-le-Duc*, 1863. Voir le compte rendu dans la *Revue belge de numismatique*, 1864, p. 131.

(6) Voir la notice de M. ROUYER.

Au jugement de M. ROUYER, les « explications données ne paraissent pas généralement avoir été des plus incontestables ». Il y aurait lieu, selon lui, de classer les pièces « à l'ours » parmi les « jetons de compte, les jetons banaux »; il lui semble aussi qu'elles sont « d'origine française (1) ».

Malgré l'érudition mise au service de son système, M. ROUYER a rencontré des contradicteurs. Dans un mémoire lu à l'assemblée générale de 1876 et inséré dans la *Revue belge de numismatique* (2), M. le D^r DUGNIOLLE défend énergiquement l'opinion des « amateurs hollandais et belges », qui « attribuent généralement toutes ces pièces à la ville de Bruges, notamment à la Société des forestiers de cette ville et, plus tard, à la loge des bourgeois. »

A l'appui de cette thèse, on peut notamment invoquer un jeton publié en 1869 dans la même *Revue* (3), par M. PICQUÉ. Cette pièce, décrite plus loin sous le n^o 45, présente beaucoup d'analogie avec celle que nous faisons connaître sous le n^o 46. Toutes deux sont incontestablement d'origine brugeoise. D'ailleurs, ainsi que l'a remarqué M. le comte NAHUYs (4), l'ours figure encore comme support des armes de la ville, sur les jetons du magistrat de Bruges, au xvii^e et au xviii^e siècle.

Tandis que M. ROUYER maintenait son opinion

(1) *Revue belge de numismatique*, 1877, p. 42.

(2) *Id.*, 1876, p. 497.

(3) *Id.*, p. 446.

(4) *Id.*, 1876, p. 152.

dans une lettre adressée en 1877 à la *Revue belge* (1), M. le D^r DUGNOLLE classait définitivement à la « Société de l'Ours blanc, à Bruges, » sous la date de 1392, les dix variétés renseignées dans son grand ouvrage : *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas* (2).

Tels sont les rétroactes d'un débat au sujet duquel la numismatique n'a pas, croyons-nous, définitivement prononcé... *Adhuc sub judice lis est.*

Si nous reprenons aujourd'hui l'étude de la question, c'est qu'elle intéresse, à la fois, l'histoire de notre cité natale et la série numismatique à laquelle nous nous appliquons spécialement.

Pour juger en connaissance de cause, il semble qu'il faille, avant tout, étudier aussi minutieusement que possible, les pièces qui forment l'objet de la contestation. C'est à elles principalement que nous devons demander de nous fournir les éléments d'appréciation dont dépendra le jugement à intervenir.

Dès lors, il importe d'établir préalablement un inventaire très complet et très précis des nombreuses variétés de jetons au type de « l'ours ».

Déjà MM. DE LONGPÉRIER, ROUYER, PICQUÉ et DUGNOLLE ont signalé successivement une vingtaine d'exemplaires plus ou moins différents. Nous en avons, de notre côté, recueilli un certain

(1) *Revue belge de numismatique*, 1877, p. 140.

(2) Voir plus loin.

nombre et en avons trouvé d'autres dans diverses collections (1). Mais, comme l'écrivait M. le Dr DUGNIOLE : « Il n'est pas une seule collection qui n'en compte plusieurs variétés ».

Afin de solliciter la bienveillante collaboration des numismates qui posséderaient des spécimens encore inédits, nous avons dressé un catalogue provisoire des jetons « à l'ours », que nous avons rencontrés jusqu'ici. Nous osons espérer qu'on voudra bien répondre à notre demande et nous signaler les types qui ne seraient pas mentionnés dans cette liste.

Il importe, croyons-nous, de noter les moindres variétés. La multiplicité des jetons d'un même genre mais de frappe différente, constituera, en effet, l'un des éléments d'où se dégagera la solution du problème.

Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à publier un simple catalogue, remettant à plus tard — alors que des documents plus nombreux et nouveaux auront été signalés — d'étudier d'une manière plus complète, l'origine et l'emploi des jetons « à l'ours ».

PREMIER GROUPE.

1. — *Droit*. Ours marchant vers la dextre, sur une terrasse *gazonnée*. Il passe devant un arbrisseau,

(1) Nous remercions ici MM. DE SCHODT, VAN DEN BROECK, CUMONT, CH. PRÉAU, pour leurs bienveillantes communications.

figuré par une tige, dont le sommet est garni d'une feuille de *vigne* (1), flanquée de deux rameaux coupés. De chaque côté, un arbrisseau semblable, mais légèrement incliné vers le centre. Le fauve est attaché par une bride à l'arbrisseau de droite, qui ne porte qu'un rameau latéral. Un trait circulaire forme l'encadrement du médaillon. Légende entre un double grénetis : † CESTM ∴ ΛΤ ΜΑΛΛΕ ∴ ΒΕΣΤ. (Pl. XII, n° 1.)

Rev. Croix dont le centre est formé par un quatre-feuille ajouré. Chaque bras se compose d'une triple bande, celle du milieu lisse, celles des côtés perlées, et se termine par une petite barre moulurée; à chaque extrémité, une fleur de lis, s'élevant sur une hampe, entre deux volutes végétales. La croix est inscrite dans un quadrilobe, contourné intérieurement d'un filet perlé; les angles d'intersection portent chacun une petite barre moulurée, soutenant un bourgeon avec deux stipules latérales. Un cercle perlé circonscrit le quadrilobe. Dans les écoinçons : † Λ † — † V † — † Ε † — † Μ †. (Pl. XII, n° 12.)

Laiton. Flan très mince.

Ma collection.

Gravé dans la *Revue française de numismatique*, 1859, t. IV, pl. VI, n° 9; *Œuvres d'A. de Longpérier*, t. V, p. 79.

2. — *Droit.* « † CESTM : ΛΤ ΜΑΛΛΕ ΒΕΣΤ. »
(Sans les points entre les deux derniers mots.)

(1) Dessinée en A dans l'encadrement de la planche.

Rev. « $\mathcal{T} \cdot \mathcal{V} \cdot \mathcal{E} \cdot \mathcal{M}$. » (Sans les croisettes accompagnant chaque lettre.)

Décrit dans DUGNOLLE : *Le jeton historique des Pays-Bas*, t. I, p. 10, n° 30.

3. — *Droit.* Semblable au n° 1, mais d'un coin différent.

Rev. Même type que le n° 1. Les bourgeons terminaux du quadrilobe sont plus massifs et atteignent au quatrefeuille central. Dans les écoinçons : $+ \mathcal{T} + - + \mathcal{V} + - + \mathcal{E} + - + \mathcal{I} +$.

Laiton.

Ma collection.

4. — *Droit.* « Le même que le numéro précédent. » (N° 2, ci-dessus.)

Rev. « Id., mais avec les lettres $\mathcal{T} \cdot \mathcal{V} \cdot \mathcal{E} \cdot \mathcal{I}$. » (Sans croisettes.)

Décrit par DUGNOLLE, n° 31.

5. — *Droit.* Variété du n° 1. Les doubles annelets, entre les mots, sont remplacés par de petits quatrefeuilles.

Rev. Dans les écoinçons : $\clubsuit \mathcal{T} \clubsuit - \clubsuit \mathcal{V} \clubsuit - \clubsuit \mathcal{E} \clubsuit - \clubsuit \mathcal{G} \clubsuit$.

Ancienne collection J. v. C.

6. — *Droit.* « $\mathcal{C} \mathcal{E} \mathcal{S} \mathcal{T} \mathcal{L} \mathcal{T} \mathcal{M} \mathcal{A} \mathcal{L} \mathcal{L} \mathcal{E} \mathcal{B} \mathcal{E} \mathcal{S} \mathcal{T}$. » (Sans ponctuation entre les mots.)

Rev. « $\mathcal{T} : \mathcal{V} : \mathcal{E} : \mathcal{G}$. »

Décrit dans DUGNOLLE, n° 32.

7. — *Droit.* Autre variété du n° 1. Dans la légende, des E carrés remplacent les \mathcal{E} onciaux; les mots sont séparés par un seul annelet.

Rev. Dans les écoinçons : + \mathbb{T} + — + \mathbb{V} + —
+ \mathbb{E} + — + \mathbb{M} +.

Esquisse communiquée par M. Ch. Préau.

8. — *Droit.* Semblable au précédent.

Rev. Dans les écoinçons : + \mathbb{T} + — + \mathbb{V} + —
+ \mathbb{E} + — + \mathbb{G} +.

Même communication.

9. — *Droit.* Semblable au n° 7; entre les mots une croisette.

Rev. Semblable au précédent.

Bronze.

Ma collection.

Gravé dans J. ROUYER : *Des jetons du moyen âge au type de l'ours*, 1^{er} groupe, n° 1.

10. — *Droit.* Même type que le n° 1. Chaque tige porte au sommet une feuille de *lierre* (1), au lieu d'une feuille de vigne. Dans la légende, les E sont carrés et les mots séparés par de doubles croisettes.

Rev. Semblable au n° 3. Dans les écoinçons :
* \mathbb{T} * — * \mathbb{V} * — * \mathbb{E} * — * \mathbb{G} *.

Bronze. Flan épais.

Ma collection.

11. — *Droit.* Type et légende comme au n° 7. Le médaillon n'est pas contourné intérieurement par un filet.

Rev. Les bandes latérales de chaque branche de la croix, sont traitées en *cordé*; aux extrémités, un fruit du mûrier entre deux feuilles de cet arbre. Le

(1) Voir l'encadrement de la planche XII, en B.

quadrilobe est formé d'un large *cordé*, encadré d'un filet; à chacun de ses angles, un tréfeuille, ne reposant pas sur une barre moulurée. Dans les écoinçons : † V + — + E + — † R + — † G †.

Esquisse communiquée par M. Ch. Préau.

12. — *Droit.* « Ours passant devant trois fleurettes. Légende : † CEST : LT MALLE : BES. »

Rev. « Croix fleuronnée, dans un quadrilobe. « Dans les angles, les lettres : T — V — E — M. »

Note communiquée par M. G. Cumont.

13. — « *Droit.* CEST : LT MALLE : BES. « Ours, à gauche, entouré de trois plantes en fleur. »

Rev. « × T × V · × E × G · ×.

« Croix à triple bande, évidée en cœur en rosace « à quatre feuilles, dans un quadrilobe à double « bande dont les angles internes sont terminés « par des fleurs de lis et les angles externes par « les lettres T · V · E · G. »

Décrit dans DUGNOLLE, n° 28.

14. — *Droit.* Semblable au précédent. Légende : † CEST : LT MALLE : BES.

Rev. Semblable au précédent; dans les écoinçons : B — T — V — E.

Note communiquée par M. van den Broeck.

15. — *Droit.* Type et légende semblables au n° 12. Le médaillon n'est pas contourné intérieurement par un filet.

Rev. Semblable au n° 1. Dans les écoinçons :
 † ✠ † V † — † € † — † T †.

Cuivre.

Ma collection.

16. — *Droit.* Semblable au n° 15; l'E de CESTT est carré, les autres sont ronds et fermés.

Rev. Dans les écoinçons : † T † — † V † —
 † € † — † G †.

Métal de cloche. Flan épais.

Ma collection.

17. — *Droit.* Semblable au n° 15.

Rev. Dans les écoinçons : † B † — † T † —
 † € † — † R †.

Laiton.

Ma collection.

18. — *Droit.* « CEST LT MALLIE BTOR. »

Rev. « Même type que le numéro précédent. »
 (N° 13, ci-dessus.)

Décrit dans DUGNOLLE, n° 29.

19. — *Droit.* Ours et arbrisseau comme au n° 1. Le terrain gazonné est remplacé par un fort trait horizontal; à l'exergue, une quintefeuille entre deux autres plus petites. Filet d'encadrement à l'intérieur du médaillon. Légende : ✠ CESTT ☼
 LT MALLIE ☼ BES.

Rev. Dans les écoinçons : × T × — × V × —
 × € × — × G ×.

Laiton.

Ma collection.

20. — *Droit.* Comme le précédent; à l'exergue, des pavés (?). La légende commence à mi-hauteur, du côté gauche : ✠ CESTT ☼ LT MALLIE ☼
 BESTE.

Rev. Comme le précédent.

Gravé dans ROUYER, 1^{er} groupe, n° 2.

21. — *Droit.* Semblable au précédent. Exergue lisse.

Rev. Dans les écoinçons : * X * — * V * — * E * — * M *.

Bronze.

Ma collection.

22. — *Droit.* Même type qu'au n° 1. Légende : * AEST * LX MALLI * BES *.

Rev. Croix à triples branches, fleurdelisée; au centre, un quatrefeuille ajouré et posé en diagonale. La croix est cantonnée de quatre fleurs de lis aboutées. Légende inscrite à la circonférence du champ, entre les sommets de la croix : \circ TBEO \circ — \circ EFGH \circ — \circ IKLM \circ — \circ NOP(Q) \circ . (Pl. XII, n° 7.)

Bronze.

Ma collection.

DEUXIÈME GROUPE.

23. — *Droit.* Ours — plus fort que dans le type précédent — marchant à dextre, sur une terrasse pavée. Il passe devant un arbrisseau, figuré par une tige dont le sommet est garni d'une feuille palmatolobée (1). De chaque côté de l'ours, un arbrisseau enraciné et portant au sommet une feuille semblable; les arbrisseaux latéraux inclinés vers le centre et élevant leurs feuilles à la même hauteur

(1) Reproduite dans l'encadrement de la planche, en C.

que celui du milieu. L'ours est attaché à l'arbrisseau de dextre par un mince licol. Légende entre un double grénétis : ✠ ἈΥΘΕ ΜΑΡΙΑ ✽ ΓΡΑΪΙΑ ✽ ΗΨ ✽. (Pl. XII, n° 2.)

Rev. Quadrilobe à angles coupés, inscrit dans un cercle et contouré intérieurement d'un filet perlé. Au centre, une croix fleurdelisée, à triple trait lisse, dont le moyeu est formé d'un quatre-feuille ajouré. La croix est cantonnée de quatre pièces, assez semblables à des « rocs d'échiquier » héraldiques, qui rejoignent la section des angles du quadrilobe. Dans chaque écoinçon, une rosette entre deux flanchis. (Pl. XII, n° 10.)

Laiton.

Ma collection.

24. — *Droit.* Semblable au numéro précédent.

Rev. Reproduction assez grossière du revers du n° 1. Dans les écoinçons, alternativement une fleur de lis et une rosette, entre deux globules.

Cuivre.

Ma collection.

25. — *Droit.* Semblable au n° 23.

Rev. Croix semblable à celle du n° 23, mais plus courte. Elle est inscrite dans un quadrilobe aux angles fleurdelisés, dont les écoinçons sont ornés d'un globule ressemblant à un grain de blé. Le quadrilobe est lui-même encadré dans le cercle perlé de la légende. Celle-ci porte : ✠ SIT : NOMEN : DOMINI . BENEDICTUM. (Pl. XII, n° 8.)

Gravé dans ROUYER, 1^{er} groupe, n° 3.

26.—*Droit*. Semblable au n° 23, sauf la variante :
 ΓΡΑΙ'Α.

Rev. Croix alésée, à triple bande; au centre un quadrilobe ajouré. Les extrémités sont potencées et surmontées d'une barre, qui supporte une sorte de bourgeon ou de pomme de pin, accosté de deux feuilles de vigne posées en diagonale. Dans les angles de la croix, une fleur de lis, alternant avec une clef pourvue d'un panneton double et fort lourd. Les lettres de la légende sont disposées entre les inflorescences de la croix, sans encadrement : ΕΟΩ — Α (Ε) — ΕΣΑ — ΒΡΑΙ. (Pl. XII, n° 15.)

Laiton.

Ma collection.

TROISIÈME GROUPE.

27. — *Droit*. Ours marchant à dextre, sur une terrasse de *gazon*. Au bas de celle-ci, naissent trois arbrisseaux. La tige du milieu s'élève perpendiculairement en coupant le *gazon*, passe derrière l'ours et se termine par un bouquet de trois feuilles de *trèfle* (1). Les deux rameaux latéraux convergent vers le centre et portent une feuille de trèfle au sommet et une autre sur le côté extérieur. L'ours est attaché par un licol à l'arbrisseau placé devant lui. Comme encadrement un double rang de grènétis, disposé en épicycloïde à huit secteurs;

dans les écoinçons un petit point. Légende entre un double grénétis : ✠ CEST : UT MALLUE : BESTEM. (Pl. XII, n° 3.)

Rev. Semblable à celui du n° 1, mais plus légèrement tracé; les inflorescences qui terminent les segments du quadrilobe, sont notamment plus petites. Dans les écoinçons, des tréfeuilles pointus. .

Cuivre.

Ma collection.

28. — *Droit.* Semblable au précédent.

Rev. Semblable au précédent; toutefois les inflorescences atteignent presque au centre de la croix. Dans les écoinçons : ◦ ✠ ◦ — ◦ T ◦ — ◦ V ◦ — ◦ E ◦.

Cuivre.

Ma collection.

29. — *Droit.* « ✠ CEST : UT MALLUE BESTEM.

« Les fleurs autour de l'ours sont plus nombreuses. »

Rev. « T ◦ V ◦ U : ✠ :

« L'épicycloïde du revers est à huit arcs de cercle. »

Décrit dans DUGNOLLE, t. I, p. 11, n° 33 et t. IV, p. 138.

QUATRIÈME GROUPE.

30. — *Droit.* Ours marchant à droite, sur des cailloux. Derrière lui s'élève un arbrisseau formant trois branches; chacune d'elles porte deux feuilles de *chêne* et un gland (1). Le licol de l'ours

(1) Pl. XII, en E.

est attaché au cercle d'encadrement. Celui-ci se compose d'un double grénétis, formant un épicycloïde à onze secteurs. Légende entre un double grénétis : ☼ · FVIES · CEST · LT MTLLE · BESTE. (Pl. XII, n° 4.)

Rev. Croix formée de quatre croissants adossés et évidés. Au centre, la lettre O ; à chaque extrémité, une fleur de lis au pied nourri. La croix est posée dans un encadrement quadrilobé, à double rang de grénétis ; au sommet de chaque angle, un bouquet de trois feuilles de plantain, soutenu par une double barrette, qui débordé dans les écoinçons. L'un de ceux-ci porte × O × ; les autres sont frustes. Une bordure perlée et non tangente au quadrilobe, encadre le revers. — Exécution médiocre. — (Pl. XII, n° 9.)

Billon.

Ma collection.

31. — *Droit.* « ✠ FVIES · CEST · LT · MTLLE ·
« BESTE.

« L'ours est enchaîné et tourné à gauche, derrière un arbre, dans un entourage multilobé. »

Rev. « Croix fleurdelisée à triple bande évidée
« en un carré à côtés courbés, qui est occupé par
« un O ; la croix est dans un quadrilobe dans les
« angles externes sont occupés par des O entre
« deux croisettes. »

Décrit dans DUGNOLLE, t. IV, p. 138, n° 33bis.

32. — *Droit.* Variété du n° 30. L'arbrisseau se compose d'une branche centrale, portant une

feuille de chêne entre deux glands, et de deux branches latérales, terminées par une feuille semblable. Encadrement à huit secteurs. Légende : ☉ FVIES • CEST • LIT MALLE • BESTE • ☉.

Rev. Semblable au revers du n° 30; au centre de la croix et dans les écoinçons, les O sont remplacés par des M.

Esquisse communiquée par M. Ch. Préau.

33. — *Droit.* Type semblable au n° 30, mais d'un autre coin; l'ours est plus petit et les secteurs de l'épicycloïde se disposent autrement.

Rev. Croix semblable à celle du n° 22. Légende entre un double grènetis, coupée par les sommets de la croix : (+ A)hEV — • TVCh • — IES • L — OVRIS •.

Cuivre.

Ma collection.

34. — *Droit.* Semblable au n° 30.

Rev. Semblable au numéro précédent. La légende porte : •* AhEV — • TVCh • — IES (feuillette) L — OVRIS (feuillette et gland).

Gravé dans ROUYER, 2^e groupe, n° 2.

35. — *Droit.* Semblable au n° 32. Le mouvement de marche de l'ours est autrement indiqué. Les branches latérales de l'arbrisseau portent une feuille et un gland.

Rev. Semblable au précédent, mais d'un dessin plus délicat. Légende : • AhEV • — TVCh • — IES • L — OVRIS •.

Gravé dans ROUYER, 2^e groupe, n° 1.

36. — *Droit.* Semblable au n° 32.

Rev. Semblable au n° 22; le quatrefeuille central est dans l'axe des bras de la croix. Légende :
· ΘΗΕΥ · — ΤΥΘΗ — ΙΕΣ · Λ · — · ΟΥΡΣ.

Gravé dans la *Revue française de numismatique*, 1859, t. IV,
pl. VI, n° 10; *Œuvres d'A. de Longpérier*, t. V, p. 79.

37. — *Droit.* « ✠ ΘΕΣΤ :: ΙΤΑ :: ΜΑΛΕ ::
« ΒΕΣΤΕ ::.

« Un petit ours attaché à gauche, entouré de
« branches d'arbres, dans un entourage de huit
« arcs de cercle. »

Rev. « ΘΗΕΥ · ΤΥΘΗ · ΕΣΙ · ΟΥΡΣ.

« Croix à triple bande fleurdelisée, évidée au
« centre, occupé par une rosace; la croix est
« cantonnée par quatre fleurs de lis (Ι). »

Décrit par DUGNOLLE, t. IV, p. 138, n° 33^{ter}.

CINQUIÈME GROUPE.

38. — *Droit.* Ours de grande taille, marchant à dextre, sur de petits cailloux. Du sol un chèneau s'élève derrière le fauve et se termine par deux branches irrégulièrement disposées; celle à dextre porte deux feuilles de chêne et un gland, l'autre, trois feuilles. L'encadrement est formé d'un épicycloïde double, dont les huit secteurs sont raccordés, à chaque sommet, par autant d'annelets. Le licol de l'ours ne se distingue pas. Légende entre

(1) « Ce jeton est d'une toute autre facture que ceux au type de l'ours;
« il est d'une meilleure gravure et en laiton. »

un double grènetis : ✠ ΛΥΕ Ω(Ι)ΤΡΙΤ ✧
 ΓΡΑΤΙΑ ✧. (Pl. XII, n° 5.)

Rev. Croix à triple bande, au centre de laquelle un quatrefeuille ajouré et posé en diagonale. Chaque extrémité se termine par une fleur de lis, s'amortissant sur une triple barrette. La croix est inscrite dans un quadrilobe à double trait, dont les angles sont chargés d'un bouquet de feuilles semblables à celles du n° 30. Dans chaque écoinçon, une étoile à six rais, entre deux autres plus petites. (Pl. XII, n° 11.)

La disposition du revers rappelle le type des premières pièces décrites ci-dessus ; mais le dessin est lourd et dépourvu d'élégance.

Cuivre.

Ma collection.

39. — *Droit.* Semblable au précédent.

Rev. Semblable au précédent ; dans chaque écoinçon, une rosette.

Ancienne collection J. v. C.

40. — *Droit.* Semblable au précédent ; toutefois les cailloux ne se distinguent guère.

Rev. Les bouquets, sur les angles du quadrilobe, sont à cinq pétales. Dans chaque écoinçon, une rosette entre deux étoiles à cinq rais.

Gravé dans ROUYER, 2^e groupe, n° 3bis.

41. — *Droit.* Semblable au n° 38

Rev. Semblable à celui du n° 32.

Esquisse communiquée par M. Ch. Préau.

(1) Cette lettre est plus petite que les autres.

42. — *Droit*. Type semblable au n° 38, mais d'un autre coin. L'ours est moins fort et les segments de l'épicycloïde moins réguliers. L'Ω de ΜΤΡΙΤΑ a les dimensions des autres lettres. Il semble que les mots soient séparés par des quatrefeuilles, mais il est difficile de les distinguer, la pièce étant fruste.

Rev. Croix simple et alésée, dont les extrémités affectent la forme de béquilles; chaque sommet porte une couronne à trois fleurons. La croix est encadrée d'un double quadrilobe aux angles recoupés; ceux-ci sont garnis d'inflorescences fleurdelisées. Dans les écoinçons : ✠ — Τ — (V) — (⊖). (Pl. XII, n° 14.)

Cuivre

Ma collection.

SIXIÈME GROUPE.

43. — *Droit*. Ours marchant à senestre, dans une prairie; il porte un collier, surmonté d'un anneau dans lequel est passée la chaîne qui retient le fauve à une branche placée au-dessus de lui. L'arbrisseau se compose de deux tiges croisées, portant chacune quatre feuilles de figuier (1). Un second arbrisseau, garni de trois feuilles similaires, paraît se détacher du cercle d'encadrement et occupe le côté gauche de la pièce. Légende entre un double grènetis : ✠ ΤΥΕ : ΜΤΡΙΤΑ : ΓΡΤΣ (2) ΙΤ : ΠΛΕΝΤ. (Pl. XII, n° 6.)

(1) Représenté en D, dans l'encadrement de la planche XII.

(2) Le graveur de la planche, a dessiné un C au lieu d'un S.

Rev. Type assez semblable à celui du n° 1. Chaque branche de la croix se termine par un triple feuillage frisé; les angles du quatrefeuille sont garnis de fleurs de lis nettement accentuées. Dans chaque écoinçon, une couronne à trois fleurons. (Pl. XII, n° 13.)

Cette pièce est d'un dessin remarquablement correct et d'une gravure très délicate; elle rappelle par le *faire*, les charmants jetons de la fin du xv^e siècle.

Cuivre.

Ma collection.

Décrit dans DUGNOLLE, t. I, p. 9, n° 27.

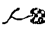


44. — « Le même type, sauf que l'ours est « tourné à gauche, que la légende du droit est « GRACIA H et que les angles externes du « revers sont occupés par des rosaces, accostées « de deux glands. »

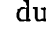
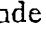
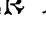
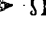
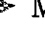


Décrit dans DUGNOLLE, n° 27^{bis}, t. IV, p. 138.

SEPTIÈME GROUPE.

45. — *Droit.* Ours debout, posé de profil, vers la dextre. Il porte un collier et tient entre les pattes de devant, un écu aux armes de la ville de Bruges : fascé de six pièces, au lion couronné et brochant (1). Le cercle d'encadrement est garni,

(1) Les armes de Bruges sont : fascé d'argent et de gueules, de huit pièces, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné, colleté et croisé d'or, brochant.

vers l'intérieur, de redents tréflés. Légende :
 ‡ † ‡ POVR  LITLOGE  DES 
 BOVRGOES ‡ T ‡ BRVGES.

Rev. Les colonnes d'Hercule, posées sur une mer agitée ; elles sont reliées entre elles par un phylactère, portant la devise : PLUS — HOV — TËR. Le cercle d'encadrement est semblable à celui du droit. Légende : †  O 
 MATTER  DEI  ME  MENTO 
 MEI .

Sur les deux faces de la pièce, les mots de la légende sont entrecoupés par de petits rameaux.

Plomb (ou étain ?).

Décrit et gravé dans la *Revue belge de numismatique*, 1869, p. 446 et pl. XIV.

HUITIÈME GROUPE.

46. — *Droit.* Ours debout, posé de face mais regardant à dextre. Il porte un collier formé de quatre gros chainons, et tient devant lui un écu en targe, aux armes de la ville de Bruges : fascé de huit pièces, au lion couronné et brochant. Aux deux côtés de l'ours, le millésime 15-59, dans le champ. Légende : † TE + RECHT + MOETEN + WII + DANCKEN + EN + LOVEN.

Rev. Médaillon représentant la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Ceux-ci sont assis en cercle, sur des escabeaux ; l'Esprit Divin,

sous la forme d'une colombe, plane au-dessus d'une nuée, de laquelle s'échappent des rayons lumineux. Légende : ✠ DEN + GHEEST + DES + HEEREN + DIE ÷ DAELDE + VAN + BOVEN.

Étain.

Ma collection.

Gravé dans MINARD-VAN HOOREBEKE, *Description des méeaux des Gildes*, t. III, p. 139, n° 182.

En rapprochant les deux légendes, on trouve le distique flamand :

*Te recht moeten wii dancken en loven
Den Gheest des Heeren, die daelde van boven.*

(Il est juste que nous louions et remerciions l'Esprit du Seigneur, qui descendit d'en haut.)

NEUVIÈME GROUPE.

Les jetons du magistrat de Bruges, pendant le xvii^e et le xviii^e siècle, depuis le règne de Philippe IV jusqu'à celui de Marie-Thérèse, portent constamment, au revers, les armes de la cité, soutenues, à dextre, par un lion, à senestre, par un ours.

Nous ne décrivons pas ici ces pièces, qui appartiennent à une autre série de l'histoire monétaire de Bruges, celle des jetons municipaux. Il en existe de nombreuses variétés, dont quelques-unes

on été signalées par VAN ORDEN (1), le Dr DUGNIOLLE (2), le comte NAHUYS (3).

L'ours figure encore, comme support des armes de la ville, sur un grand nombre de médailles plus récentes, appartenant à la numismatique brugeoise, mais dont il serait fastidieux de donner ici le catalogue.

B^{on} JEAN BETHUNE.

(1) T. I, n^o 1409 et t. II, n^o 229.

(2) *Le jeton historique des Pays-Bas*, t. III et IV, passim.

(3) *Revue belge de numismatique*, 1876, p. 152.

